



**PRÉFET
DU TARN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Service départemental
d'Incendie et de secours
du Tarn**

Pôle opérations
Groupement Gestion des risques
Réf : 2021/803

Albi, le

14 JAN. 2022

Arrêté du 1^{er} janvier 2022 relatif aux listes d'aptitude opérationnelle par spécialité

La préfète du Tarn,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Officier de l'Ordre national du Mérite,

- Vu** le code général des collectivités territoriales ;
- Vu** l'arrêté préfectoral du 6 juillet 2000 modifié portant règlement opérationnel du service départemental d'incendie et de secours du Tarn ;
- Vu** le décret n° 2012-519 du 20 avril 2012 modifiant le décret n° 90-850 du 25 septembre 1990 portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels ;
- Vu** le décret n° 2012-520 du 20 avril 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de sapeurs-pompiers professionnels ;
- Vu** le décret n° 2012-521 du 20 avril 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des sous-officiers des sapeurs-pompiers professionnels ;
- Vu** le décret n° 2012-522 du 20 avril 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des lieutenants de sapeurs-pompiers professionnels ;
- Vu** le décret n° 2013-412 du 17 mai 2013 relatif aux sapeurs-pompiers volontaires ;
- Vu** l'arrêté du 6 juin 2013 relatif aux activités pouvant être exercées par les sapeurs-pompiers volontaires ;
- Vu** le décret n° 2016-2002 du 30 décembre 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois de conception et de direction des sapeurs-pompiers professionnels ;
- Vu** le décret n° 2016-2008 du 30 décembre 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois des capitaines, commandants, lieutenants-colonels de sapeurs-pompiers professionnels ;
- Vu** l'arrêté du 22 août 2019 relatif aux formations des sapeurs-pompiers professionnels et sapeurs-pompiers volontaires ;
- Vu** l'arrêté préfectoral du 1^{er} janvier 2021 relatif aux listes d'aptitudes opérationnelles par spécialité ;

Pour la spécialité « risques chimiques et biologiques » :

- Vu** le guide national de référence relatif aux risques chimiques et biologiques ;
- Vu** la visite médicale et les résultats des examens complémentaires effectués conformément à l'arrêté du 6 mai 2000.

Pour la spécialité « sauvetage déblaiement » :

- Vu** l'arrêté du 8 avril 2003 fixant le guide de référence relatif au sauvetage déblaiement ;
- Vu** l'engagement du SDIS du Tarn au sein de l'équipe zonale de sauvetage déblaiement accréditée INSARAG en 2017.

Pour la spécialité « secours subaquatiques » Scaphandrier Autonome Léger (SAL) :

Vu le décret 2011-45 du 11 janvier 2011 relatif à la protection des travailleurs intervenant en milieu hyperbare ;

Vu l'arrêté du 31 juillet 2014 fixant le référentiel emploi, activités, compétences « intervention, secours, et sécurité en milieu aquatique et hyperbare » ;

Vu le résultat des examens médicaux pratiqués par les médecins du SDIS 81 qualifiés en médecine de la plongée ;

Vu le contrôle technique réalisé le 8 juin 2021 et le 14 juin 2021 sous la responsabilité du lieutenant Régis TESSON, conseiller technique S.A.L. n° 05-PLG3/2/ECASC/1 du SDIS du Tarn ;

Vu le stage qualifiant les personnels en plongée à moins 30 mètres et 50 mètres, effectué du 8 au 18 juin 2021 à LA LONDE LES MAURES ;

Vu les livrets individuels de scaphandrier autonome léger visés par le directeur départemental du service d'incendie et de secours du Tarn.

Pour la spécialité « Sauvetage aquatique SAV – Fort courant - inondation » :

Vu l'arrêté du 4 novembre 2002 fixant le guide national de référence relatif au sauvetage aquatique ;

Vu l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2014 portant modification du règlement opérationnel du SDIS du Tarn ;

Vu le contrôle technique effectué le 2 décembre 2021 sous la responsabilité du conseiller technique secours nautiques (SAL/SAV) du SDIS du Tarn, le lieutenant Régis TESSON.

Pour la spécialité « Prévention » :

Vu l'arrêté du 25 janvier 2006 fixant le guide national de référence relatif à la prévention ;

Vu la circulaire ministérielle n° NOR : IOCE1108242C du 23 mars 2011 relative à la réalisation des missions de recherche des causes et circonstances d'incendie (RCCI) par les services d'incendie et de secours ;

Pour la spécialité des « systèmes d'information et de communication » :

Vu l'arrêté du 13 décembre 2016 relatif à la formation aux systèmes d'information et de communication.

Pour la spécialité « télépilote de drone » :

Vu le manuel d'exploitation du SDIS du Tarn ;

Vu l'arrêté du 3 décembre 2020 relatif à l'utilisation de l'espace aérien par les aéronefs sans équipage à bord ;

Vu l'arrêté du 3 décembre 2020 relatif à la définition des scénarios standard nationaux et fixant les conditions applicables aux missions d'aéronefs civils sans équipage à bord exclues du champ d'application du règlement (UE) 2018/1139.

Sur proposition du sous préfet, directeur de cabinet,

Arrête

Article 1^{er} - La liste des spécialistes dans le domaine des **risques chimiques et biologiques** du service départemental d'incendie et de secours du Tarn, aptes pour l'année **2022**, est arrêtée comme suit :

Emploi tenu et formation détenues	Nom	Prénom	CIS
Équipier Reconnaissance CMIC (RCH 1)	ANTUNES	Christian	Castres
	BARDOU	Wilfried	Albi
	BASTOS	Fabien	Castres
	Begliomini	Armand	Albi
	Berbiguier	Maxime	Castres
	Burguiere	David	Etat-major
	Carayon	Franck	Castres
	Causse	Stéphane	Albi
	Chiha	Karim	Castres
	Chotard	Yannick	Castres
	Clement	Flavien	Albi
	Cucullieres	Anthony	Castres
	Enjalbert	Olivier	Castres
	ESLAN	Sylvain	État-major
	Ferre	Christophe	Castres
	GAU	Christophe	Etat-major
	Gaubert	Julien	Albi
	Gouineau	Olivier	Groupe Nord
	Guenin	Bruno	Castres
	Guérard	Charles-Henry	Castres
	Haberzettel	Romain	Albi
	Herail	Grégory	Albi
	Herail	Nicolas	Albi
	Houze	Gwénaél	Albi
	Jeanjean	Christophe	Castres
	Lourmieres	Stéphane	Gaillac
	MARC	Laurent	Castres
	Marques	Frédéric	Castres
	MATHA	Mikaël	Lacaune
	NADAI	Sylvain	Castres
	PARRA	Francis	Albi
	Payrastre	Jérôme	Albi
	POUSSE	Cédric	Albi
RABAUD	Bastien	Castres	
REINHARDT	Thierry	État-major	
RESSE	Emmanuel	Castres	

Emploi tenu et formation détenues	Nom	Prénom	CIS
Équipier Reconnaissance CMIC (RCH 1)	REY	Sylvain	Castres
	ROCCATI	Aymar	Albi
	SANCHEZ	Benjamin	Castres
	SAUNAL	Patrice	Etat-major
	SAUX	Stéphane	Albi
	SEGUIER	Jérôme	Castres
	SERRES	Nicolas	Albi
	THOMAS	Florent	Castres
	THOURON	Romain	Castres
	TUBIA	Thierry	Castres
	VIDAL	Patrick	Castres
	VINCENT	Nicolas	Castres
	ZALAWA	Fabrice	Castres
Chef d'équipe Reconnaissance CMIC (RCH 2)	ALIBERT	Jean-François	Graulhet
	ALIBERT	Patrick	Lavaur
	AVEROUS	Julien	Castres
	BASCOUL	Pascal	Gaillac
	BLOMME	Grégory	Castres
	CADARS	Laurent	Albi
	CALVO	Jérôme	Gaillac
	CAMPAN	Jean-Christophe	Etat-major
	CEBULA	Yvan	Albi
	COLOM	Vincent	Castres
	DANTY	Pascal	Albi
	DOUGNAC	Christophe	Albi
	DUPRE	Yann	Labruguière
	DURAND	Julien	Etat-major
	DURAND	Nicolas	Albi
	GAREL	Damien	Etat-major
	GUMIERO	Xavier	Mazamet
	HAMEL	Vincent	Lacaune
	KLINSKI	Jean-Louis	Graulhet
	LANDES	Guillaume	Castres
	LELIEVRE	Jérôme	Albi
	LESCOAT	Fabrice	Etat-major
	MAGNABAL	Dominique	Carmaux
	MARRE	Christophe	Gaillac
	MERLET	Loïc	Etat-major
	NOYER	Bruno	Albi
OURZIK	Mickaël	Carmaux	

Emploi tenu et formation détenues	Nom	Prénom	CIS
Chef d'équipe Reconnaissance CMIC (RCH 2)	PELISSOU	Guy	Groupement Ouest
	PETIT	Grégory	Graulhet
	RODIERE	Cyril	Castres
	ROUCAYROL	Loïc	Mazamet
	ROUSSEAU	Philippe	Albi
	SIGUIER	Philippe	Carmaux
	SOULARD	Guillaume	Etat-major
	SOUYRIS	Blandine	Carmaux
	TOULZE	Anthony	Castres
	VERGNES	Julien	Albi
Chef de CMIC (RCH 3)	ANDRIEU	Cyril	Albi
	BEAU	Jean-Marie	Etat-major
	CAMP	Benoit	Etat-major
	CARLIER	David	Etat-major
	CNOCQUART	Philippe	Etat-major
	GOULESQUE	Romain	Etat-major
Conseiller technique (RCH 4)	DULAUD	Christophe	Etat-major
	KERVOELEN	Yannick	Groupement Sud
	VINCENT	Eric	Etat-major
Conseiller technique Départemental	ANDRIEU	Cyril	Albi

Article 2 - La liste des spécialistes dans le domaine du **sauvetage déblaiement** du service départemental d'incendie et de secours du Tarn, aptes pour l'année **2022**, est arrêtée comme suit :

Emploi tenu et formation détenues	Nom	Prénom	CIS	INSARAG	RISQUE BATIMENTAIRE
Équipier (SDE 1)	AUDOYE	Fabien	Albi	X	
	AYMERIC	Alain	Albi		
	BARDOU	Christian	Graulhet		
	BABIN	Didier	Lavaur		
	BAUTISTA	Gaël	Mazamet		
	Begliomini	Armand	Albi		
	BEZIAT	Christophe	Castres		
	BEZIAT	Laurent	Lavaur	X	
	BOURGEOIS	Landry	Lavaur		
	BOYER	Fabien	Gaillac	X	
	BRICAUD	Pierre	Réalmont		
	BRUGUIERE	Stella	Gaillac		
	CAMPAN	Jean-Christophe	Etat-major		

Emploi tenu et formation détenues	Nom	Prénom	CIS	INSARAG	RISQUE BATIMENTAIRE
Équipier (SDE 1)	CARLIER	David	Etat-major		
	CATHALA	Jérémy	Mazamet	X	
	CHAPOT	Stéphane	Lavaur	X	
	CHOTARD	Yannick	Castres		
	CLEMENT	Sébastien	Lavaur		
	COLL	Yannick	Carmaux		
	COMBES	Joël	Labruguière		
	DUDAEV	Florian	Albi		
	DUPRE	Yann	Labruguière		
	FABRE	Grégory	Carmaux		
	FABRIES	Dominique	Graulhet		
	FAIVRE	Sidney	Albi	X	
	FERRE	Christophe	Castres	X	
	FONTES	Céline	Albi	X	
	GARCIA	Fabien	Gaillac		
	GAREL	Damien	Etat-major	X	
	GAUTHIER	Sandrine	Castres		
	GLORIES	François	Graulhet		
	GOULIGNAC	Fabien	Carmaux	X	
	GUENIER	Stéphanie	Albi		
	GUENIN	Bruno	Castres	X	
	JEANJEAN	Christophe	Castres	X	
	LACROIX	Laurent	Castelnau		
	LESIMPLE	Nicolas	Gaillac		
	LHUILLERY	Sébastien	Graulhet		
	LOUPIAC	Florian	Carmaux		
	MIELKO	Olivier	Etat-major		
	MOLARD	Pierre-Louis	Etat-major	X	
	PARRA	Francis	Albi		
	PETIT	Grégory	Graulhet		
	PHILIPPONNET	Bruno	Castres		
	POUSSE	Cédric	Albi	X	
	RABAUD	Bastien	Castres		
	SAUX	Stéphane	Albi	X	
SICARD	Stéphane	Mazamet			
TOULZE	Anthony	Castres	X		
TUBIA	Thierry	Castres			
VICENTE	Quentin	Lavaur			
VIDAL	Patrick	Mazamet			
VIEU	Guillaume	Albi	X		

Emploi tenu et formation détenues	Nom	Prénom	CIS	INSARAG	RISQUE BATIMENTAIRE
Équipier (SDE 1) ISPV	BERAL	Céline	Carmaux	X	
	BOUTY	Virginie	Saint-Juéry	X	
	LAURENCE	Isabelle	Saint-Sulpice	X	
	POUX	Christel	Puylaurens	X	
	TRUQUET	Stéphanie	Gaillac		
Chef d'unité (SDE 2)	AUBURTIN	Christophe	Mazamet		
	BASTOS	Fabien	Castres	X	
	BOURLIER	Aloïs	Albi	X	
	CALIMACHE	Jean-Marc	Castres		
	CARAYON	Franck	Castres	X	
	COLOM	Vincent	Castres	X	
	COUQUET	Olivier	Mazamet	X	
	COUZINIE	Christophe	Mazamet	X	X
	DECLOITRE	Franck	Castres	X	
	GOUINEAU	Olivier	Groupement Nord	X	X
	GUERARD	Charles-Henry	Castres	X	
	JUAN	Philippe	Groupement Sud	X	
	MAFFRE	Olivier	Etat-major	X	
	OURZIK	Mickaël	Carmaux	X	
	RESSE	Emmanuel	Castres		
	SATGE	Jean-Michel	Castres	X	
SIGUIER	Philippe	Carmaux	X		
VERGNES	Julien	Albi	X		
Chef de section (SDE 3)	CAMP	Benoît	Etat-major	X	X
	PELISSOU	Guy	Groupement Ouest	X	X
	LOURMIERES	Stéphane	Gaillac	X	
	MATHA	Mikaël	Lacaune	X	
Conseiller technique	ESLAN	Sylvain	Etat-major	X	X

Article 3 - La liste des spécialistes dans le domaine des **secours subaquatiques SAL (Habilitation 30 mètres)** du service départemental d'incendie et de secours du Tarn, aptes pour l'année 2022, est arrêtée comme suit :

Emploi tenu et formation détenues	Nom	Prénom	CIS
Scaphandrier autonome léger (SAL 1)	AUDOYE	Fabien	Albi
	BERBIGUIER	Maxime	Castres
	CLEMENT	Flavien	Albi
	COSTE	Cyril	Réalmon
	FOLTETTE	Didier	Mazamet

Emploi tenu et formation détenues	Nom	Prénom	CIS
Scaphandrier autonome léger (SAL 1)	HEREN	Nicolas	Labruguière
	KLINSKI	Jean-Louis	Graulhet
	MACCOTTA	Laurent	Albi
	NADAI	Sylvain	Castres
	ROCCATI	Aymar	Albi
	SAUNAL	Patrice	État-major

Article 4 - La liste des spécialistes dans le domaine des **secours subaquatiques SAL (Habilitation 50 mètres)** du service départemental d'incendie et de secours du Tarn, aptes pour l'année 2022, est arrêtée comme suit :

Emploi tenu et formation détenues	Nom	Prénom	CIS
Chef d'unité (SAL 2)	AYRAL	Jérôme	Albi
	BARDOU	Wilfried	Albi
	CARAYON	Yann	Mazamet
	FIEU	Alexandre	Carmaux
	MARY	Simon	Castres
	POUPOUNOT	Bertrand	Carmaux
Conseiller technique (SAL 3)	TESSON	Régis	État-major

Emploi tenu et formation détenues	Nom	Prénom	CIS
Conseiller technique départemental (SAL 3)	TESSON	Régis	État-major
Conseiller à la prévention hyperbare (SAL 3)			
Conseiller technique départemental nautique			

Article 5 - La liste des spécialistes dans le domaine du **sauvetage aquatique SAV « Fort courant inondations »** du service départemental d'incendie et de secours du Tarn, aptes pour l'année 2022, est arrêtée comme suit :

Emploi tenu et formation détenues	Nom	Prénom	CIS
SAV 1 « Fort courant inondations »	AUDOYE	Fabien	Albi
	AYRAL	Jérôme	Albi
	BARDOU	Wilfried	Albi
	BERBIGUIER	Maxime	Castres
	CARAYON	Yann	Mazamet
	CLEMENT	Flavien	Albi

Emploi tenu et formation détenues	Nom	Prénom	CIS
SAV 1 « Fort courant inondations »	COSTE	Cyril	Réalmont
	FIEU	Alexandre	Carmaux
	FOLTETE	Didier	Mazamet
	HEREN	Nicolas	Labruguière
	KLINSKI	Jean-Louis	Graulhet
	MACOTTA	Laurent	Albi
	MARY	Simon	Castres
	NADAI	Sylvain	Castres
	POUPOUNOT	Bertrand	Carmaux
	ROCCATI	Aymar	Albi
	SAUNAL	Patrice	État-major
	TESSON	Régis	État-major

Article 6 - La liste des spécialistes dans le domaine de la **prévention** du service départemental d'incendie et de secours du Tarn, aptes pour **l'année 2022**, est arrêtée comme suit :

Emploi tenu et formation détenues	Nom	Prénom	CIS
Prévention (PRV 2)	ALIBERT	Jean-François	Graulhet
	DARGET	Jean-Jacques	Etat-major
	GOULESQUE	Romain	Etat-major
	MAFFRE	Olivier	Etat-major
	MARTY	David	Groupement Sud
	MARY	Simon	Castres
	OLIVARES	David	Groupement Sud
	SAUNAL	Patrice	Etat-major
	SIGUIER	Philippe	Carmaux
	THOMAS	Hervé	Groupement Sud
Responsable dptal Prévention	DARGET	Jean-Jacques	Etat-major
Sapeur-pompier Investigateur RCCI	DARGET	Jean-Jacques	Etat-major
	SIGUIER	Philippe	Carmaux
	SOULARD	Guillaume	Etat-major
	THOMAS	Hervé	Groupement Sud

Article 7 - La liste des spécialistes dans le domaine des **systèmes d'information et de communication** du service départemental d'incendie et de secours du Tarn, aptes pour **l'année 2022**, est arrêtée comme suit :

Emploi tenu et formation détenues	Nom	Prénom	CIS
Officiers des systèmes d'information et de communication	ANDRIEU	Cyril	Albi
	BEAU	Jean-Marie	État-major
	CNOCQUART	Philippe	État-major
	MASSOL	Laurent	Groupement Nord
	RAYNAL	Jean-Marc	Saint-Juéry
	SOULARD	Guillaume	État-major
COMSIC	MARTIEL	Guy	État-major

Article 8 - La liste des spécialistes dans le domaine du **télépilotage de drones** du service départemental d'incendie et de secours du Tarn, aptes pour **l'année 2022**, est arrêtée comme suit :

Emploi tenu et formation détenues	Nom	Prénom	CIS
Télépilotes de drones	CRISTOL	Michel	Albi
	FERRIE	Yannick	Sorèze
	FOCKAERT	Luc	Brassac
	GAU	Guillaume	État-major
	GOZZER	Christian	Graulhet
	GUILHOU	Benoit	Graulhet
	MEDINA	Stéphane	Castelnau
	MOREL	Christophe	État-major
	PICHON	Sylvain	État-major
	ZAMOLO	Gaël	Castres
Référent de l'équipe départementale télé pilotes drones	CARLIER	David	État-major

Article 9 - MM. Le directeur de cabinet, le directeur départemental du service d'incendie et de secours du Tarn, sont chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture et du SDIS.

Fait à Albi, le **14 JAN. 2022**

Le Sous-Préfet,
Directeur de cabinet,


Franck DORGE

Délais et voies de recours – La présente décision peut être contestée devant le tribunal administratif de Toulouse d'un recours contentieux dans les deux mois qui suivent la date de sa notification ou de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr. Cette décision peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'auteur de la décision ou d'un recours hiérarchique auprès (au choix selon le signataire de l'arrêté) du Ministre chargé de (saisir le domaine) ou du Préfet. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite)".